



G20: Les pays riches s'engagent à "éradiquer" l'épidémie d'Ebola
DÉDÉ EKOUE MINISTRE DE L'ACTION SOCIALE : "La question de la solidarité internationale n'est pas uniquement une affaire de charité" P.4

Récupéré n°0149/14/03/01/HAAC N°421 du 17 Novembre 2014
 Prix : 250F CFA

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Démonstration de force en perspective

La Majorité Silencieuse et le CAP 2015 dans les rues de Lomé le 21 novembre P.5

Difficile entente autour d'un projet de réformes

L'opposition togolaise toujours en manque de repères P.3



Jean-Pierre Fabre (ANC)



Prof Aimé Gogué (ADDI)



Me Apévon Dodzi (CAR)

Présidentielle de 2015

L'opposition prépare soigneusement sa défaite P.3

Lutte contre la traite des êtres humains au Togo

La cellule des parlementaires de la CEDEAO se mobilise P.4



L'honorable Méimounatou remettant un jeu de maillots

Pour une transition de l'informel vers le formel



Les prémices d'une couverture sociale aux Zémidjan enfin lancées par la DOSI P.5

TOGO CELLULAIRE



DÉCOUVRER CE QUE VEUT DIRE HAUT DÉBIT
INTERNET / MAIL / TÉLÉPHONIE / VIDÉO / PHOTO / MUSIQUE / MMS / TÉLÉCHARGEMENT...



NOUVEAUX FORFAITS

Nom du forfait	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Semaine	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 3 Mois
Volume	20 Mo	80 Mo	300 Mo	1 Go	3 Go	5 Go	10 Go
Coût	200F	500F	1 500F	5 000F	10 000F	15 000F	35 000F
Validité	1 jour	1 jour	7 jours	30 jours	30 jours	30 jours	90 jours

- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité.
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois.
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.



LE LEADER

service client:888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2008

© TOGO CELLULAIRE / OCTOBRE 2014

Difficile entente autour d'un projet de réformes

L'opposition togolaise toujours en manque de repères

Beaucoup d'incertitude plane sur la proposition de loi sur les réformes à envoyer au parlement dont l'initiative vient de l'opposition ? En tout cas, les députés UNIR ou de la majorité attendent ce bébé annoncé il y a quelques jours déjà. Ils attendent toujours ! D'ailleurs le débat n'est pas encore là car l'opposition, elle-même, n'a pas fini de s'entre-déchirer à propos de la paternité de ce projet de loi.



Jean-Pierre Fabre (ANC)



Prof Aimé Gogué (ADDI)



Me Apévon Dodzi (CAR)

Surprenant que cela puisse paraître, quand toutes les attentions étaient braquées sur l'onction à donner au texte par les députés des autres partis parlementaires pour que le quorum des 19 députés soit atteint, l'ANC dans ses éternels égots surdimensionnés dit avoir elle aussi un projet de loi dans son tiroir à confronter à celui du CAR et de l'ADDI. Le comble, à travers une

certaine presse, on fait croire à l'opinion que le "vrai" projet de loi est celui de l'ANC et que celui du couple CAR-ADDI comporte des textes qui avantageraient le pouvoir. Ces adeptes de la politique de diabolisation des compagnons de lutte, ont encore ainsi frappé en agissant sur la naïveté des populations.

Ainsi l'initiative du couple CAR-ADDI annoncée à la presse

il y a peu, est mise en difficulté par ces acteurs incongrus de l'opposition dite radicale qui de par leur inconstance favorisent le maintien du statut quo. L'ANC rejette la sollicitude de ses pairs de l'opposition en insinuant que la paternité d'une telle initiative ne devrait pas être laissée au couple CAR-ADDI. A travers des disputes à dormir debout, elle soutient qu'elle en a eu l'idée

avant ces deux formations politiques. Et on attend toujours cette proposition.

En observateurs avisés de la scène politique togolaise, on comprend aisément que l'ANC veut à tout prix avoir la paternité de ce projet de loi. En procédant ainsi, c'est faire preuve d'une boulimie qui empêche la fameuse dynamique unitaire déjà mise en mal au conclave de par les appétits

gloutons du gourou de l'ANC.

UNIR, pour sa part, est spectatrice et attend peut-être les termes et les contours de l'initiative.

Mais ce qui est à craindre, est que la rétroactivité de la loi limitant le mandat présidentiel contenue dans le texte rejeté par la majorité au parlement serait encore maintenue dans ce nouveau projet de loi en passe d'être envoyé à l'Assemblée Nationale.

L'on se demande si cette fois-ci, le texte pourra être voté avec la même exigence ou avec la disposition transitoire devant permettre au président Faure Gnassingbé de se représenter à l'élection présidentielle de 2015.

Pour le moment, la bataille se fait plus âpre au sein même de l'opposition, chacun voulant s'adjuger la paternité de la démarche. Curieux !

Tchagnao

Présidentielle de 2015 :

L'opposition prépare soigneusement sa défaite

On le savait, les rencontres initiées par les deux regroupements de l'opposition togolaise que sont le Collectif Sauvons le Togo (CST) et la Coalition Arc-en-ciel ne devaient se solder que par une séparation en queue de poisson. Si dans la forme l'initiative est à sauver, sur le fond le débat était carrément autre.

de nom. Le parti n°2 du CST qui est l'ADDI ainsi que le CAR et d'autres partis de l'opposition s'organisent désormais autrement pour la présidentielle à venir. Et pour cause, les opinions sont partagées quant à ce qui concerne les objectifs que les deux regroupements se sont donnés au début du conclave.

d'équité du prochain scrutin, le CAR s'est offusqué de cette position et avait pris à cœur la problématique de la candidature unique. D'ailleurs la Coalition Arc-en-ciel où le CAR est le parti le plus représenté se précipite en choisissant en premier son candidat en la personne de Me Dodji Apévon, qui se trouve être contes-

enfin un candidat qui est loin d'être unique à toute l'opposition. L'homme est contesté même au sein du CST. L'ADDI, l'allié principal de l'ANC se replie, ainsi que le CAR de Me Apévon, le principal parti de la coalition Arc-en-ciel.

Avec tout ce que nous observons actuellement on risque d'a-

déduire en tant qu'observateurs avisés que cette histoire de conclave a été initiée simplement pour calmer les militants qui avaient réclamé une unicité d'actions de l'opposition après les législatives de juillet 2013 où l'opposition avait été battue à la plate couture par le parti présidentiel UNIR. On peut comprendre aisément que ce conclave n'a été qu'une perte de temps voire un cadre de sabotage pour certains. On comprend que l'objectif était pour chaque camp d'avoir des éléments qui serviront de preuve pour mettre leur défaite inéluctable pour la présidentielle de 2015 sur la tête de l'un ou de l'autre regroupement.

On peut enfin déduire que l'opposition togolaise n'échappera pas à son sort. Elle risque d'être battue quel que soit le cas de figure, candidature unique ou multiple. Il faut noter que les togolais ont changé et n'écoutent plus les beau-parleurs qui ne cessent d'ailleurs d'exposer leurs divergences et leurs tares sur la place publique.

Les Togolais aiment plutôt le concret et surtout le concret qui se traduit dans les actes. Les togolais sont de bons observateurs. Ils n'hésiteront pas à accorder leurs suffrages à celui là qui incarne le développement et le sens profond de renouveau.

El Hadj Arimiyao



Jean-Pierre Fabre (ANC)



Gilchrist Olympio (UCF)



Alberto Olympio (Parti des Togolais)



Apévon Dodzi (CAR)

Qui du CST ou de la Coalition Arc-en-ciel joue au trouble fête ? Il paraît clair que seuls les intérêts personnels guident les acteurs politiques de l'opposition. Lorsque des regroupements se font pour clarifier le paysage politique il faut s'en féliciter. Mais le conclave qui a débuté depuis le 29 juillet 2014 a davantage divisé l'opposition togolaise. Jean Pierre Fabre a insisté et obtenu ce qu'il voulait.

Seulement qu'il ne se retrouve qu'avec son ANC et sept autres "micro" partis qui n'existent que

Pour mémoire, ces deux regroupements de l'opposition avaient annoncé à l'opinion nationale que l'objectif de leur rencontre était de dégager un candidat unique pour les échéances à venir.

Lorsqu'ils éprouvaient des difficultés, ils ont tout de suite changé de langage selon que la balance se penche d'un côté ou de l'autre. Au début du conclave, alors que l'ANC insistait sur les moyens à déployer pour obliger le pouvoir à opérer les réformes et les conditions de transparence et

té au sein du regroupement.

Par la suite le CST tient son congrès et investit Jean Pierre Fabre candidat. Ce dernier ne manquera de s'autoproclamer "candidat unique naturel de l'opposition". On constate alors une sorte de guéguerre au sein de la classe politique de l'opposition, où tout le monde a soif du pouvoir. Et c'est peut-être à cause des critiques des uns et des autres sur l'attente de la sortie de la fumée blanche que les regroupements, dans une désunion totale des partis qui les composent dégagent

voir de nouveaux regroupements dans un proche avenir, puisque le CAR, l'UFC, l'ADDI, l'OBUTS, le Parti des Togolais..., sont des partis qui, s'ils venaient à se regrouper, mettraient du feu aux fesses à Jean Pierre Fabre. D'ailleurs, Alberto OLYMPIO du Parti des Togolais n'a pas manqué de déclarer que Jean Pierre Fabre n'est pas candidat unique de l'opposition togolaise, mais plutôt d'une partie de cette opposition.

Au vu de tout ce qu'on a pu observer, on pourrait facilement

Lutte contre la traite des êtres humains au Togo :

La cellule des parlementaires de la CEDEAO se mobilise

La traite des enfants est une des plus graves violations des droits humains dans le monde actuel. Chaque année, des centaines de milliers d'enfants sont transportés clandestinement au-delà des frontières et vendus comme de simples marchandises. Leur survie et leur développement sont menacés, et ils sont privés de leurs droits à l'éducation et à la santé.



L'honorable Mémounatou remettant un jeu de maillots aux vailleurs

Afin de conscientiser la population sur ce fléau, la cellule des parlementaires de la CEDEAO du Togo, avec à sa tête l'honorable Mémounatou Ibrahim a organisé une journée de sensibilisation à l'endroit des jeunes lycéens d'Agoè Nyivé le mercredi 12 novembre dernier.

Selon une étude faite par l'Organisation internationale pour les migrations, le Liban est l'un des pays de prédilection pour les trafiquants de jeunes filles qui

sont vendues aux quatre coins du monde et condamnées inexorablement à la prostitution. C'est un phénomène mondial, ancien et constant malgré l'abolition de l'esclavage il y a deux siècles. La traite des êtres humains est une activité illicite mais prospère pour ceux qui l'opèrent. Par des profits qu'elle dégage, la traite des enfants est la troisième forme de

criminalité organisée la plus répandue dans le monde, après le trafic d'armes et celui de stupéfiants. Moins connue du grand public que les deux autres fléaux, elle doit être combattue avec une même détermination.

C'est dans cette perspective que la cellule des parlementaires de la CEDEAO du Togo a organisée cette journée d'information

et d'échanges sur la traite des êtres humains. L'objectif principal est de permettre à tous les acteurs concernés, quel que soit leur domaine de responsabilité, d'être sensibilisé à la problématique de la traite et de faire passer l'idée selon laquelle "la lutte est un combat de tous et de chacun", et que seule une approche pluridisciplinaire fondée sur la protection des victimes devrait être envisagée.

Les proxénètes profitent du désespoir de ces jeunes et de la misère des parents pour les asservir à vie. Cependant, et les victimes et les parents ignorent les conséquences qui sont plus que fâcheuses.

Il faut souligner que depuis quelque temps, la peur de l'infection par le VIH/Sida vient aggraver encore le problème de la traite des êtres humains en Afrique, car les "clients" préfèrent de plus en plus de très jeunes filles voire des mineures, pensant qu'elles sont trop jeunes pour être infectées.

Conscient de ce drame, des dispositions d'ordre socio-politiques sont ainsi mis en œuvre par les Chefs d'Etats de la sous région. C'est ainsi que depuis 2001, une déclaration en faveur de la lutte contre la traite des personnes avait été adoptée à Dakar par tous les Chefs d'Etat et gouvernement de la CEDEAO. Des efforts ont été entrepris par le gouvernement togolais en matière de cette lutte contre la traite des êtres humains.

Progressivement la république s'est dotée d'un cadre juridique robuste, en premier lieu par la ratification du protocole de Palerme, en 2004 puis par l'adoption d'une loi contre le trafic des enfants en 2005. L'enfant, étant le socle du développement d'un Etat, l'honorable Mémounatou Ibrahim juge qu'il est normal qu'il puisse jouir de la protection et du développement personnel que lui offrent les textes internationaux et nationaux.

Tout en restant mobilisée, cette cellule des parlementaires de la CEDEAO du Togo veut construire un front commun contre ce fléau tout en associant les autorités politiques, traditionnelles, religieuses et société civile pour coordonner ensemble leurs activités afin d'agir de façon plus efficace.

JUNIOR

G20: les pays riches s'engagent à "éradiquer" l'épidémie d'Ebola

DÉDÉ EKOUE MINISTRE DE L'ACTION SOCIALE: "La question de la solidarité internationale n'est pas uniquement une affaire de charité"

Les pays les plus riches du monde réunis au G20 en Australie se sont engagés samedi à "éradiquer" l'épidémie d'Ebola, qui a fait plus de 5.000 morts en Afrique de l'Ouest et touche désormais un autre pays de la région, le Mali.

"Les membres du G20 s'engagent à faire tout ce qu'il faut pour éradiquer l'épidémie et à couvrir ses conséquences économiques et humanitaires à moyen terme", indique un communiqué publié à l'issue de la première journée du sommet qui s'est achevée hier dimanche.

"Nous allons travailler via des coopérations bilatérales, régionales et multilatérales, et en collaboration avec des acteurs non gouvernementaux", poursuit le communiqué du G20 qui ne révèle aucun engagement financier tangible.

Cette annonce intervient alors que les pressions sur le G20 pour agir rapidement se sont nettement intensifiées avant l'ouverture du sommet à Brisbane, dans l'est de l'Australie.

Dans la matinée, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, présent au G20, a insisté sur la nécessité d'intensifier la réponse internationale pour endiguer l'épidémie d'Ebola.

Le Togo, qui coordonne la lutte contre Ebola en Afrique de l'Ouest, a lui aussi exhorté la communauté internationale à "ne pas relâcher l'effort".

"La question de la solidarité internationale n'est pas unique-



Les membres du G20

ment une affaire de charité", a souligné la ministre togolaise de l'Action sociale, Dédé Ahoéfa Ekoué. Elle a ajouté qu'"Ebola aura un impact sur les économies nationales, sur les économies régionales et donc aussi au niveau mondial".

Selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) publié vendredi, l'épidémie a fait 5.177 morts sur 14.413 cas dans huit pays, les plus touchés étant la Guinée, le Liberia et le Sierra Leone.

Le décès ces derniers jours au Mali de trois personnes sur quatre testées positives à l'Ebola,

après une toute première victime fin octobre, font craindre une propagation de l'épidémie à ce vaste pays d'Afrique de l'Ouest.

Cette hypothèse a été jugée "inquiétante" par la France qui a dépêché d'urgence au Mali la secrétaire d'Etat chargée du Développement, Annick Girardin, et étendu samedi ses contrôles aux passagers des vols en provenance de Bamako, dans les deux plus grands aéroports parisiens, Charles de Gaulle et Orly. La France abrite une importante diaspora malienne.

Pierre

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadin, PAvée prolongée, 2ème carré après Pharmacie Le Galien

Directeur de Publication:
 TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior

Rédacteurs :
 Tchagnao Ben Ali
 Agbékponou Junior Ramzad
 Maroine Tchagnao Pierre Pouli

Imprimerie:
 La Colombe

Tirage :
 2.000 exemplaires

Lisez chaque Lundi votre journal Nouvelle Opinion Pour toute publicité, contactez le 91 36 37 55

Démonstration de force en perspective :

La Majorité Silencieuse et le CAP 2015 dans les rues de Lomé le 21 novembre

L'un, c'est le tout nouveau machin créé par Fabre et amis sous le nom de CAP 2015, l'autre, c'est la machine à mobiliser du parti au pouvoir connue sous la dénomination de "la Majorité Silencieuse". Ces deux forces ont annoncé la semaine dernière deux grandes marches pacifiques "opposées" qui se tiendront à Lomé le 21 novembre prochain.

Si le CAP 2015 entend marcher pour exiger la mise en œuvre des réformes constitutionnelles et institutionnelles, la majorité silencieuse de son côté voit en cela une tentative de créer une certaine tension dans le pays surtout que des initiatives sont déjà prises par une frange de l'opposition pour que ces réformes aient lieu. C'est en cela qu'au nom de la démocratie qui permet à tous les

mouvements d'exprimer librement leurs points de vue, elle compte mobiliser les Togolais à travers une grande manifestation de rue autour des idéaux de paix et de changement progressif du Chef de l'Etat.

Le mouvement fait observer que les manifestations de rue de l'opposition sont malheureusement des occasions pour certains adeptes de la violence de procéder à la casse des biens publics acquis à travers de durs labeurs du contribuable : "la vérité est que ceux qui savent détruire ne savent généralement pas construire. Et rien ne nous autorise, compte tenu de nos réalités politiques et socio-culturelles actuelles, à considérer l'alternance comme la solution miracle à tous nos problèmes", a dit le porte parole de le MJPG.

La Majorité Silencieuse dénon-

ce ainsi les manœuvres de ces partis politiques regroupés au sein du CAP 2015 dont l'objectif est de provoquer une insurrection populaire comme au Burkina-Faso où la population a contraint Blaise Compaoré à démissionner. "Mais le Togo n'est pas le Burkina-Faso et les contextes politiques ne se ressemblent pas..", a ajouté le porte parole du MJPG.

Du côté du CAP 2015 comme de la Majorité silencieuse, ces deux marches constitueront des tests de popularité et montreront de quel côté se trouvent réellement les Togolais. L'opposition ayant tout le temps abusé des marches, le MJPG estime qu'il est temps de lui démontrer que la rue n'appartient pas à elle seule.

A en croire les responsables de la Majorité Silencieuse, l'insurrection est l'expression de la

volonté populaire. Mieux, les dernières élections législatives dont la crédibilité et la transparence ne souffrent d'aucune contestation, prouvent à suffisance que les togolaises et les togolais, dans leur écrasante majorité, désapprouvent cette opposition d'amateurs et d'arrivistes. Le soulèvement dans un pays ne doit donc pas être l'œuvre des partis politiques, mais plutôt de la population elle-même. "C'est le peuple qui détient la souveraineté et en dispose à sa guise", précise M. ATUYO.

La Majorité Silencieuse tient alors à dire haut et fort qu'elle est plus que jamais attachée à la légalité constitutionnelle. L'engagement de ce mouvement des jeunes est de respecter la loi en vigueur comme le demande la démocratie. Et pour que cela soit

bien clair pour tous, le MJPG s'engage à l'exprimer à travers les marches prévues pour les 21 et 28 novembre prochains.

"La marée humaine de la Majorité silencieuse va encore déferler pour exiger de l'opposition qu'elle se calme, qu'elle se prépare sérieusement pour les élections plutôt que de gesticuler inutilement, et surtout, qu'elle cesse de rêver d'une insurrection populaire au Togo. L'insurrection n'aura pas lieu, nous en sommes désolés pour elle". C'est en ces termes que la Majorité Silencieuse a conclu sa déclaration devant les journalistes venus d'horizons et d'organes divers.

De quel côté sera la majorité des Togolais au cours de ces manifestations de démonstration de force ? On attend de voir.

POULI

Pour une transition de l'informel vers le formel :

Les prémices d'une couverture sociale aux Zémidjan enfin lancées par la DOSI

Pour permettre une inclusion économique et sociale des populations vulnérables des villes et du monde rural, la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel DOSI a officiellement lancé le lundi 10 novembre dernier au stade d'Atakpamé la Mutuelle des Conducteurs de Taxi-Moto (MUCTAM). C'est une Mutuelle qui entre dans le cadre de la transition de l'informel vers le formel et qui lance ainsi les prémices d'une couverture sociale universelle. A cet événement historique qui a été présidé par Kwesi Séléagodji AHOOMEY-ZUNU, chef du gouvernement togolais. Etaient également présents la directrice générale de la DOSI, le préfet de l'Ogou, les membres du gouvernement, des autorités politiques, administratives, religieuses et traditionnelles.

Depuis un certain temps des réformes ont été entreprises par le Chef de l'Etat dans divers secteurs notamment dans le secteur agricole avec la mise en place du (PNIASA, PADAT et du PASA), dans le secteur maritime avec la construction du 3ème quai à conteneur et de Lomé Terminal à conteneur au port autonome. Au niveau du commerce extérieur, on

peut noter l'installation du système d'information du Guichet Unique. La création de l'Office Togolais des Recettes (OTR) pour une relance de la croissance économique, et le Fonds de la Finance Inclusive s'inscrivent aussi dans cette même logique. Etant tout le temps préoccupé par le bien être de la population, le Chef de l'Etat, pour ce quinquennal qui est entrain d'être achevé, s'est attelé une fois encore aux bases de la relance économiques pour promouvoir au Togo un développement à visage humain.

L'action de la DOSI qui s'inscrit résolument dans cette dynamique, vient une fois encore confirmer cette lutte qu'il ne cesse de mener contre la précarité, tout en créant des conditions d'une sécurité juridique et économique et réorganiser le secteur des conducteurs de taxi-motos. Changer la situation des couches les plus vulnérables de la population togolaise, en vue d'en faire à la fois des acteurs de leur propre développement ainsi que les leviers d'une croissance inclusive, équilibrée et équitable, telle est la nouvelle dynamique que Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise, a décidé d'insuffler à



LE PM Ahoomey-Zunu remettant les clés d'une moto à un zémidjan

l'économie Togolaise.

Rappelons que la DOSI est cette institution qui est rattachée à la Présidence de la République, et qui grâce à son caractère transversale travaille avec plusieurs ministères tels que ceux en charge de l'agriculture, de l'artisanat du commerce et autres.

La DOSI entend transformer le secteur informel en le dynamisant, en l'organisant et en le structurant de manière à lui permettre de créer des emplois, et se faisant réduire la pauvreté.

Historiquement ce métier de Zémidjan remonte pendant la période de la grève générale illimitée où il n'était qu'une simple activité secondaire qui permettait aux "fonctionnaires" de survivre. Avec la création de la MUCTAM le Zémidjan ne sera plus un moyen de subsistance pour bon nombre de chômeurs Togolais, mais plutôt un métier bien structuré qui peut employer des diplômés et des citoyens qui n'ont pas eu cette chance de s'intégrer dans le circuit professionnel.

Le préfet de l'Ogou, Mr ALAGBE dans son allocution de circonstance, s'est dans un premier temps, félicité du choix porté sur la ville d'Atakpamé pour abriter le lancement de ce projet d'envergure nationale qui s'inscrit dans le cadre de la mutation d'un secteur d'activité de l'informel vers le formel et qui annonce les prémices d'une couverture sociale universelle pour tous. Tout en félicitant le Chef de l'Etat et le Gouvernement pour l'intérêt qu'ils ont accordé au secteur informel pourvoyeur d'emploi, le Préfet de l'Ogou n'a pas manqué de souligner la portée historique de cet événement qui marque un nouveau départ pour un développement national inclusif et durable. Il a exhorté les bénéficiaires à se donner davantage pour la pérennisation et le succès de ce projet dans le but de soutenir les efforts du Gouvernement dans la lutte contre la pauvreté au Togo.

Pour permettre l'amélioration des échanges commerciaux :

SEGUCE lance les phases 2 et 3 du Guichet unique

Les phases 2 et 3 du trafic maritime du Guichet Unique pour le commerce extérieur au Togo ont été lancées le 06 novembre dernier dans la grande salle de conférence de l'hôtel Sancta Maria. C'est un processus d'innovation et d'amélioration des activités portuaires qui permettra de simplifier et d'harmoniser les procédures de dédouanements de manière à faciliter les échanges commerciaux. Pour la circonstance, Opérateurs économiques, acteurs du secteur portuaire, chefs traditionnels, membres du gouvernement et plusieurs autres personnalités étaient au rendez-vous.



La table d'honneur au lancement des phases 2 et 3 du GUCE

Le Port Autonome de Lomé est de nos jours considéré comme un important carrefour vers l'hinterland et un secteur central pour le développement économique. C'est un secteur qui génère 80% des échanges commerciaux et 75% des recettes fiscales. Conscient de tous les avantages dont le PAL dispose surtout avec la construction du 3ème quai à conteneur, et de Lomé terminal à conteneur, un appel d'offre a été lancé le 5 avril 2013 suite à la recommandation du Chef de l'Etat. Appel d'offre qui a conduit à la sélection du groupement d'o-

pérateurs BIVAC/SOGET comme première structure qui prendra la charge de l'exploitation du système d'information du Guichet Unique du commerce extérieur. Comme rappelle, le Guichet Unique est une plate forme web dématérialisée qui est accessible 24h/24 et reliant entre eux tous les acteurs du commerce international. Il a permis de disposer des données sécurisées, de simplifier les procédures de dématérialisation.

Dans un environnement compétitif et favorable à tous, il a permis une réduction des coûts et délais de réalisation de chaînes logistiques plus efficaces. Un

automatisme au niveau des passages de marchandises et une transparence dans les relations des acteurs ont été observés par la mise en place de ce Guichet Unique.

Aujourd'hui nul ne peut douter de l'expertise de ce groupe qui en ci peu de temps a fait parler de lui. Avec la mise en place de ces nouvelles réformes, le Togo s'insère à pas de sénateur dans le concert régional et mondial. Tout porte à croire qu'avec la réalisation de ces grands travaux au port autonome de Lomé, le désir du président de la république qui est de faire du secteur privé le premier moteur de la croissance

économique se concrétise. C'est pourquoi Olivier LEDERER, directeur général de SEGUCE-Togo n'a pas manqué de saluer cette intention positive du Chef de l'Etat qui très tôt s'est inscrit dans un dynamisme de relance économique et veut faire du port autonome de Lomé, un des maillons essentiels et incontournables pour le développement au niveau de la sous-région.

Le DG de SEGUCE-TOGO a exhorté vivement tous les acteurs du commerce extérieur, et par ricochet ceux du secteur portuaire dans toutes ses composantes, à saisir l'opportunité de toutes ses actions innovatrices, afin que le Guichet Unique pour le Commerce Extérieur, devienne un véritable moteur du développement national. L'enjeu est de taille, mais il est à la hauteur des compétences, de l'expertise et de l'expérience de divers acteurs du

Guichet Unique au Togo.

C'est pourquoi M. BAMANA secrétaire Général du ministère du commerce et de la promotion du secteur privé, a exprimé sa profonde gratitude au Chef de l'Etat pour cet aboutissement heureux du Guichet Unique qui reste une réponse aux attentes des acteurs du commerce extérieur. Selon lui, c'est un projet qui participera à la relance de l'économie nationale dans le cadre du processus des réformes qui ont été déjà déclenchées par le gouvernement.

Rappelons au passage que ces phases 2 et 3 sont relatives d'une part, au dégroupage de BL, au transfert et dépotage de conteneurs en MAD et au traitement de véhicules, des transferts vers les parcs et sorties, et d'autre part au trafic VRAC et conventionnel.

Junior

Revue annuelle de mise en œuvre de la SCAPE en 2013 :

Les résultats sont encourageants

La session de la revue annuelle conjointe 2014 de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) a été présentée le jeudi 13 novembre dernier à l'hôtel Mercure Sarakawa. Elle a été officiellement ouverte par M. Kwesi Séléagodji Ahoomey-Zunu premier ministre du Togo.

C'est un décor qui a été bien planté pour justifier la tenue de cette présente session du Conseil National de pilotage des politiques de développement qui a été consacré à la revue annuelle conjointe de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi(SCAPE).

Le gouvernement togolais et les partenaires techniques et financiers se sont engagés à mettre un accent particulier sur le développement des secteurs porteurs de croissance, avec bien entendu l'implication des acteurs intervenant dans le domaine de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et d'autres services de l'administration. Ils ont pris cet engagement afin de pouvoir renforcer les infrastructures de soutien à la croissance, et de faire du Togo un corridor de développe-



Djossou Sémodji, ministre de la Planification

ment dans la sous-région.

Les problématiques d'accès à l'éducation, à la formation, à la santé, à l'eau, à l'assainissement, à la protection, et à la couverture sociale des personnes vulnérables et aussi à l'entrepreneuriat des jeunes ont été prises en compte par le gouvernement.

C'est un bilan qui reste positif aux yeux des partenaires techniques et financiers après une année de mise en œuvre de la SCAPE. C'est pourquoi le Chef du Gouvernement a eu à indiquer que cette présente revue annuelle conjointe de la SCAPE

ne vise pas à remettre en cause les résultats qui sont déjà enregistrés et que cette phase est supposée être franchie.

C'est plutôt l'occasion de tirer des enseignements sur ces résultats qui ont été déjà enregistrés. Selon le ministre de la

Planification, du développement et de l'aménagement du territoire, Mawussi Djossou Sémodji, la mise en œuvre de la SCAPE " socle sur lequel est posée aujourd'hui l'action de tous les acteurs de développement ", au cours de 2013 a été " positive " dans les grands axes de la SCAPE notamment les secteurs porteurs de croissance, l'agriculture, l'industrie, le tourisme ; dans les infrastructures de soutien à la croissance et dans les secteurs sociaux, comme l'éducation, la santé, et la protection sociale.

Elom

Pour une transition de l'informel vers le formel :

Les prémices d'une couverture sociale aux Zémidjan enfin lancées par la DOSI

Suite de la page 5

Rappelons que plus de 5051 Zémidjans ont été enregistrés à ce jour dans la base de données de la MUCTAM-Togo. " C'est ce qui justifie le besoin impérieux d'élaborer un projet pour offrir aux Zémidjans un service intégré qui contribuera durablement à réduire leur vulnérabilité et à leur offrir une couverture sociale pérenne ", a déclaré Mr Vincent Kavegue, l'un des membres de la cellule du projet. Pour améliorer davantage leur métier, trois pré-occupations à savoir la protection sociale, le financement de l'outil de travail qu'est la moto par le truchement d'un " équilibre " et la reconversion professionnelle, ont été identifiées par l'équipe technique de la DOSI. Au nom de ses collègues, le porte-parole des conducteurs de taxi-moto du Togo Adjaro Komlan a rendu un vibrant hommage au Chef de l'Etat pour l'attention toute particulière qu'il accorde aux acteurs du secteur informel et particulièrement aux Zémidjans. Un geste qui démontre aujourd'hui que les Zémidjans ne sont pas délaissés.

Il a réitéré l'engagement et la disponibilité de tous les conducteurs membres de la MUCTAM-Togo à soutenir cette politique d'amélioration des conditions de vie des populations que prône le Chef de l'Etat. Le ministre Nisoa

GNOFAM en charge des transports, a pour sa part évoqué toute la disponibilité de son département et de tous les partenaires techniques à accompagner ce processus d'organisation et de structuration du secteur informel vers son intégration dans l'économie moderne. Il a par ailleurs précisé que, cette initiative de la DOSI trouve sa raison d'être dans les objectifs de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) dont l'un des piliers est la dynamisation du secteur privé. A travers son discours officiel, le Premier Ministre a invité tous les conducteurs de taxi-motos à faire preuve de vigilances sur les routes pour mieux bénéficier des services de la MUCTAM et leur permettre en retour de perdurer dans le temps.

Environ 3000 motos sont prévues pour être distribuées aux conducteurs de taxi-motos membres de la MUCTAM-Togo. Six motos ont été remises symboliquement à certains membres par le Premier Ministre. Le reste des motos sera réparti dans presque toutes les régions afin de faire du Zémidjan un métier noble pour un développement économique durable.

Agbe

Eliminatoires CAN 2015 : La Guinée humilie le Togo et prend l'avantage

L'espoir pour l'équipe nationale togolaise de participer à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2015 est désormais perdu. Les Eperviers ont livré leur match capital samedi dernier lors de la 5ème journée des éliminatoires au stade de Kégué à Lomé contre le Sily national de la Guinée. Cette rencontre donnait la chance au Togo de participer à la CAN en cas de victoire sur l'équipe guinéenne. Malheureusement c'est la sélection guinéenne qui est venue à bout du Togo par un score humiliant de 4 buts à 1.

C'est sur ce score de 0 buts contre 2 que les deux équipes sont allées aux citrons.

De retour des vestiaires, les choses vont se compliquer pour les Eperviers par deux fois de suite à la 60ème minute puis à la 65ème.

Le capitaine des Eperviers, dans sa détermination de sauver l'honneur sera pour une seconde fois fauché dans la surface de vérité. Cette fois-ci il va lui-même transformer le penalty en premier et unique but des Eperviers. 4 buts à 1 en faveur du Sily National, c'est le score à la



Les Eperviers du Togo (Archives)

Les Togolais nourrissaient encore bien l'ambition d'une victoire lorsque dès les toutes premières minutes les joueurs togolais ont par deux reprises failli faire bouger le filet du portier guinéen. Mais après ces deux occasions de buts ratées, tout est bien engagé pour les Guinéens qui signent leur premier but à la toute première occasion à la 17ème minute du jeu.

Fauché dans la surface de réparation par la défense guinéenne à la 30ème minute, le capitaine togolais, Adébayor Shéyi donnait ainsi une chance à son équipe de revenir au score. Malheureusement Floyd Ayité va rater le penalty en envoyant la balle en l'air. Le désespoir commençait ainsi à naître chez les togolais et les joueurs commencèrent à se mélanger les pédales. Le Sily National se fortifie et marque à la 33ème minute leur second but. Et

fin du match. Les Eperviers sont ainsi tombés devant un grand public venu les supporter.

Alors que le Ghana venait d'enregistrer un échec devant l'Ouganda 0 but contre 1, le quitte la deuxième place dans le groupe E pour occuper la dernière place avec ses 6 points derrière l'Ouganda et la Guinée 7 points et le Ghana 8 points.

Mercredi 19 novembre, les Eperviers, joueront contre les Blacks Stars du Ghana à Tamalé pour la 6ème et dernière journée. Pour cette dernière journée, le vainqueur de chaque rencontre dans ce groupe E sera qualifié.

L'impossible n'étant pas togolais nous espérons que les Eperviers mouilleront à fond le maillot mercredi prochain pour nous apporter la qualification.

POULI



COMMUNIQUE DE PRESSE *****



Sept (07) indicateurs validés pour le Togo dans le scorecard 2015 du Millenium Challenge Corporation (MCC)

Lomé, le 11 novembre 2014 - Le Togo s'est engagé à travailler à son éligibilité au programme américain de lutte contre la pauvreté dénommé " Millennium Challenge Account (MCA)".

ablamba.johnson@presidence.gouv.tg

Monsieur Bèguédouwè PANETO: 90 28 66 65 ; pan-etob@gmail.com

Selon le scorecard 2015 publié ce 04 novembre 2014 par l'agence MCC, le Togo a obtenu sept (07) indicateurs au vert (validés) contre cinq (05) l'année dernière avec des progrès majeurs sur deux indicateurs à savoir la " politique commerciale " et la " liberté de presse " qui, bien que restés dans le rouge (non validés) se trouvent pour la première fois sur la médiane (score moyen annuel de l'ensemble des pays du même groupe).

En outre, sur les treize (13) indicateurs restants, huit (08) se situent aujourd'hui sur la médiane sans oublier la non comptabilisation des scores du rapport Doing Business 2015 pour lequel notre pays a fait un bon de quinze (15) places avec quarante cinq (45) places gagnées pour le seul indicateur de " création d'entreprises ".

L'analyse des scores révèle une marge de manœuvre assez prometteuse pour notre pays. En effet, à travers la politique audacieuse du gouvernement, d'importantes réformes ont été entreprises en 2014 dans les secteurs stratégiques que sont (i) la lutte contre la corruption, (ii) les libertés publiques, (iii) les libertés politiques, (iv) l'amélioration de l'environnement des affaires, (v) la modernisation de la justice.

Rappelons que le Millennium Challenge Account est un processus délicat et complexe dont l'engagement au plus haut niveau de l'Etat a été marqué par outre l'atelier de lancement en février 2014, la mise en place par décret des comités sectoriels et d'une cellule dédiée, l'organisation d'ateliers d'information/ formation à l'endroit des acteurs au développement (Administration, secteur privé, société civile), la tenue d'un séminaire gouvernemental et d'une mission technique à Washington en vue de permettre à l'agence du Millennium Challenge Corporation (MCC) et à ses institutions partenaires de prendre connaissance des progrès récents réalisés par le Togo.

La Cellule MCA TOGO remercie tous les acteurs des secteurs sociaux et économiques qui se sont mobilisés pour cette noble cause au cours de l'année 2014

Contexte :

Le Togo a engagé ces dernières années après la restauration de la stabilité politique, un ambitieux programme de réformes économiques. Ces réformes qui se déroulent avec en arrière-fond un climat politique apaisé accordent une place particulière à la gouvernance économique et la lutte contre la pauvreté. La nouvelle gouvernance ainsi mise place a permis au pays d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE en décembre 2010 et de porter le rythme de la croissance de l'économie à 6% en 2013. Les efforts visant à renforcer la gouvernance économique se sont intensifiés avec, entre autres, l'adoption du code des douanes (2), la mise en place en 2014 de (1) l'Office togolais des recettes (OTR) fusionnant les principales régies financières que sont les douanes et les impôts en vue d'améliorer la mobilisation des ressources publiques (3) ainsi que l'opérationnalisation du Guichet unique du commerce extérieur.

L'adoption des textes sur la lutte contre la corruption, l'opérationnalisation des chambres commerciales d'une part et du guichet unique de formalités d'entreprises avec la possibilité de créer son entreprise à coût réduit sont autant de facteurs qui contribuent à un environnement économique sain et prometteur.

Contacts:

Madame Sandra Ablamba JOHNSON: 90 16 46 38;

Annexe : A propos du Millenium Challenge Account

Pour votre information, le Millennium Challenge Account (MCA) est une Initiative proposée par le Président Georges Bush en 2002 à la conférence sur le développement durable à Monterrey (Mexique). Cette Initiative a été consacrée en 2004 par une Loi du Congrès Américain et gérée par le Millennium Challenge Corporation (MCC). A travers ce fonds, les Etats-Unis d'Amérique assistent les pays éligibles, à lutter contre la pauvreté par l'accélération de la croissance économique. Les domaines d'intervention du MCC sont variés et couvrent les infrastructures, les secteurs sociaux, le secteur productif, etc. notamment l'agriculture et l'irrigation, le transport (routes, ponts et ports), l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, la santé, la lutte contre la corruption, les droits fonciers, l'éducation, les finances, le développement des entreprises, les réformes de politique, etc.

Le MCC gère les différents Comptes du Millénaire (Millennium Challenge Accounts) financés exclusivement par le Congrès américain

Chaque année, le Conseil d'Administration du MCC se réunit pour sélectionner des pays éligibles et mettre au point une proposition d'aide du MCA. Le Conseil examine la performance des pays en voie de développement, notamment, les indicateurs de politique indépendante et transparente : une gouvernance juste, l'investissement dans les personnes, et l'encouragement de la liberté économique.

Afin qu'un pays devienne éligible pour recevoir une assistance, le MCC examine les performances des vingt indicateurs de politique indépendante et transparente tels que

- la bonne gouvernance (libertés civiles, droits politiques, liberté d'expression et responsabilité, efficacité du gouvernement, état de droit, contrôle de la corruption) ;

- les actions en faveur de leur population (pourcentage du PIB consacré aux dépenses publiques de santé, d'éducation publique primaire, du taux d'achèvement du premier cycle d'étude pour les jeunes filles, du taux d'immunisation, du taux de mortalité des enfants), et la gestion des ressources naturelles ;

- la promotion de l'économie de marché (qualité de la réglementation, droits et accès foncier, démarrage d'entreprise, accès au crédit, la femme dans l'économie, politique commerciale, taux d'inflation, politique financière).

Les principaux critères d'éligibilité se présentent comme suit :

- le pays doit enregistrer un score au-dessus de la médiane du groupe pour au moins la moitié des indicateurs;

- le score du pays pour le " contrôle de la corruption " doit être au-dessus de la médiane;

- le score du pays doit être au-dessus du seuil minimum défini pour l'indicateur sur " les droits politiques " ou sur " les libertés civiles " (droits démocratiques);

- le pays doit passer au moins un indicateur de chaque catégorie (gouvernance, investissement dans le capital humain et liberté économique).

Si le pays répond à ces critères, le Conseil d'Administration du MCC peut lui demander de présenter une proposition pour une aide dans le cadre du Contrat (dénommé "Compact").

Pour plus d'informations sur <http://www.mcc.gov>



Togotelecom

COMMUNIQUE
TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'À PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOE ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H A 14H 30MN DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H A 13H LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

**Ne fermons pas les yeux...!
LE RISQUE EST RÉÉL**



Ministère du Commerce
et de la Promotion du secteur Privé

